

Conseil communal du 24 juin 2020

Interpellation à la Municipalité

121 communes vaudoises ont manifesté leur soutien à l'UCV en vue d'une reprise des charges de la facture sociale par le Canton, lors des Assises tenues à Rolle à ce sujet le 23 janvier 2020.

Dans le cadre des négociations entre l'UCV et le Conseil d'Etat vaudois, il s'agit de tout mettre en œuvre pour que la "*Facture Sociale*" soit réduite dans une forte proportion dans les budgets communaux à partir de 2022.

Quelle position la Municipalité de Pully a-t-elle adoptée à ce sujet ?

Qu'est-ce que la Municipalité de Pully a entrepris jusqu'à présent pour un transfert des charges de la facture sociale au canton ?

Où en sont les négociations en cours avec le Conseil d'Etat en vue de l'allègement des charges des communes pour la facture sociale ?

Quel est l'échéancier prévu pour l'aboutissement des négociations ?

Au nom de l'Union pulliérane – AdC, je remercie d'ores et déjà la Municipalité de ses réponses aux questions soulevées.